ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

L'ACTION / LES ENJEUX

La gestion de votre entreprise est une composante essentielle de sa pérennité. Maintenir l'activité, développer vos potentiels (création de société - déploiement d'une politique commerciale et nouveaux marchés - amélioration de la gestion et de l'organisation - cession/transmission...) la gestion de vos salariés (embauche - formation - pouvoir disciplinaire - document unique d'évaluation des risques professionnels...) faire face aux difficultés (insuffisance de trésorerie - chute d'activité - problème de santé du dirigeant...), la CAPEB vous accompagne tout au long de la vie de votre entreprise.

COMMENT ÇA MARCHE?

Un simple appel à votre CAPEB permettra d'enclencher un rendezvous téléphonique, ou dans votre entreprise, pour traiter directement vos enjeux, ou en vous mettant en lien avec un partenaire qualifié référencé.

LES BÉNÉFICES DE CETTE ACTION

Bénéficier rapidement d'un accompagnement opérationnel permettant de diagnostiquer la situation, et à partir d'un plan d'action, apporter des solutions durables.



Cet accompagnement est un service compris dans l'adhésion. L'appel à des consultants, non inclus dans la cotisation, est partiellement ou totalement préfinancé par la Région ou la DIRECCTE.

"Durant le confinement, Caroline Bosson m'a bien dépatouillé le dossier activité partielle".

VOS RÉFÉRENTS CAPEB



